

Québec, le 20 avril 2011

PAR COURRIEL

**AUX DIRECTRICES ET AUX DIRECTEURS DES ÉTUDES DES COLLÈGES  
OFFRANT LE PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES  
ARTS ET LETTRES (500.A1)**

**Objet : Appel de candidatures**

---

Madame,  
Monsieur,

Des travaux d'orientation visant à produire un état de situation du programme d'études préuniversitaires *Arts et lettres* (500.A1) sont en cours depuis l'automne 2009. Le profil attendu de l'élève à l'entrée à l'université a été défini, à la suite de consultations auprès de représentantes et représentants de programmes universitaires auxquels prépare *Arts et lettres*. Aussi, une analyse comparative a été menée afin de vérifier le niveau d'adéquation entre la formation offerte en *Arts et lettres* et la formation attendue par les universités. Une nouvelle structure pour le programme d'études a été proposée, et sa révision en profondeur a été recommandée par le Comité-conseil, le 25 mars 2011. Les résultats des travaux ont été présentés au Comité d'enseignantes et d'enseignants du programme le 15 avril 2011.

Des travaux de révision du programme seront donc entrepris. Outre l'enseignant responsable du Comité d'enseignantes et d'enseignants, trois enseignantes et enseignants du programme d'études *Arts et lettres* feront partie du comité de révision. En seront aussi membres des représentants de la Direction de l'enseignement collégial ainsi qu'une consultante spécialiste en élaboration de programmes. Un projet de programme révisé sera présenté au Comité-conseil à l'hiver 2012.

Nous procédons actuellement au recrutement d'enseignantes et d'enseignants intéressés à participer à ces travaux. Le mandat correspond à une journée de travail par semaine pour une session, incluant une dizaine de rencontres qui se tiendront à l'automne 2011. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remboursera les frais de déplacement et de subsistance et versera un montant forfaitaire de 7 500,00 \$ au collège, applicable sous forme de dégrèvement, de remboursement de frais de remplacement ou d'honoraires, selon l'entente qu'il conclura avec l'enseignante ou l'enseignant choisi.

...2

Ceux et celles qui souhaitent participer aux travaux doivent faire parvenir un texte justifiant leur intérêt, d'au plus une page, ainsi que leurs coordonnées d'ici le **16 mai 2011** par courriel à :

« [alexandre.pare@mels.gouv.qc.ca](mailto:alexandre.pare@mels.gouv.qc.ca) ».

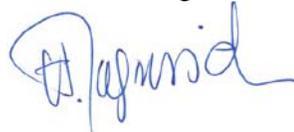
Nous tenterons d'assurer la représentativité des diverses disciplines du programme d'études, si les candidatures reçues le permettent. Le choix des candidates et candidats retenus sera annoncé au plus tard le 20 mai 2011.

Nous vous saurions gré de bien vouloir diffuser cet appel de candidatures à toute personne de votre établissement susceptible d'y être intéressée.

Pour toute précision supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec monsieur Alexandre Paré, responsable du programme d'études préuniversitaires *Arts et lettres* (500.A1) au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au 418 644-8976, poste 2709.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur de l'enseignement collégial,



Christian Ragusich

CR/AP/lg

c. c. Aux membres du Comité d'enseignantes et d'enseignants du programme d'études préuniversitaires *Arts et lettres* (500.A1)